Témoignage d'outre-tombe

Le drame qui a ensanglanté Bogota les 6 et 7 novembre dernier ne pouvait guère surprendre. Il s'inscrivait dans l'enchaînement d'une terrible logique, prévue notamment par Carlos Uran, qui, par ses hautes fonctions, se trouvait à l'intérieur du palais de justice au moment de l'assaut. C'est là qu'il fut tué, dans des circonstances qui méritent d'être éclaircies, en un moment où les guérilleros avaient déjà épuisé leurs munitions.

Diplômé en sciences politiques, en philosophie du droit, en droit administratif, ce jeune magistrat chrétien avait fait un stage de six mois au Conseil d'Etat, à Paris, avant d'entrer au Conseil d'Etat colombien. Son pays avait le plus grand besoin d'hommes comme lui, alliant une solide compétence à la plus exigeante droiture et à une lucidité politique dont témoigne le texte ci-dessous, qu'il écrivit six mois avant l'attaque du palais de justice.

J'étais heureux de compter Carlos Uran au nombre de mes amis. Il laisse Ana Maria et leurs enfants, mais aussi tant d'amis comme lui convaincus que la Colombie a besoin des profondes réformes économiques et sociales qui étaient inscrites dans les « accords de paix » et le « dialogue national » à peine ouvert, des amis résolus à persévérer dans cette voie provisoirement fermée par ceux qui ont cru devoir répondre à la force par la seule force de l'armée. — C.J.

Une terre de seigneurs

Par CARLOS URAN

LE 20 novembre 1982, à l'initiative du président Belisario Betancur, une loi d'amnistie fut votée par le Congrès, et, en 1984, trois des quatre principaux mouvements de guérilla (les FARC, le M-19 et l'EPL) signèrent des accords avec le gouvernement colombien. Ces accords prévoyaient une cessation de la lutte armée, mais n'obligeaient pas les guérilleros à déposer leurs armes, cela en raison d'actes de traîtrise commis, dans le passé, par des gouvernements précédents. Pour le M-19 et l'EPL, le cessez-le-feu s'accompagnait d'une exigence de « dialogue national », sans que ce concept eût été clairement explicité dans les documents signés.

Il faut bien reconnaître que cette tentative du président Betancur de trouver des solutions pacifiques à la crise profonde affectant la démocratie de façade qu'est la Colombie se heurta à l'opposition de son propre parti, le Parti conservateur, et à celle du Parti libéral. L'Eglise colombienne, très traditionnelle, n'apporta qu'un soutien timide et ambigu. Quant aux forces armées, elles appuyèrent officiellement le président Betancur, mais cet appui ne reflète nullement le sentiment politique du corps des officiers, constamment incité au coup d'Etat par les groupes d'intérêt civils les plus réactionnaires.

Le président Betancur est convaincu que, sans réformes et sans intégration des mouvements de guérilla à la vie politique, la paix ne reviendra jamais en Colombie. La principale opposition aux accords de 1984 provient des secteurs de droite, très influents dans les deux principaux partis, qui critiquent le fait que les guérilleros n'ont pas rendu leurs armes. Or l'histoire de la Colombie montre que les lois d'amnistie ont surtout servi de prétexte à dissoudre les mouvements de guérilla, puis à assassiner leurs membres. Derrière ses arguments en faveur de la restitution des armes, l'oligarchie camoufle sa véritable position : rien ne saurait être admis qui puisse toucher à ses privilèges.

La rupture du processus engagé en 1984 conduirait à une nouvelle confrontation directe entre les mouvements de guérilla — qui se sont considérablement renforcés pendant le cessez-le-feu — et l'armée, impatiente d'en découdre à nouveau avec les groupes armés. Si cela arrive, la Colombie se transformera en un nouveau Salvador.

La Colombie est encore une terre de seigneurs. A tout le moins, le programme de modernisation politique contenu dans les « accords de paix » constitue une étape nécessaire vers des réformes économiques et sociales. Celles-ci constituent une urgence nationale.

La démocratie indienne

Comment peut-on parler de démocratie dans l'Inde des castes et du sous-développement ?

M. Datta-Chaudhuri, G. Etienne, K. Feigelson, N. Gangopadhyay
Violette Graff, Dipankar Gupta, Gérard Heuzé, Christiane Hurtig
Bruno Jobert, Rajni Kothari, Michel Mesnil, Aswini K. Ray
Ramashray Roy, Alfred Simon, S. Nihal Singh, Henri Stern

ESPRIT

numéro hors série, 192 p., 62 F.
19, rue Jacob, 75006 Paris Tél. 46 33 25 45
C.C.P. Paris 1154[illegible]V En kiosque et chez votre librairie